

N°537

du 02
OCTOBRE
2012

Editorial

Par Koffi
SOUZA

JOSÉPHA ET LE VIRTUEL

Ma chère Josépha, Je te sais friande d'Internet et de son univers virtuel. Là tu peux laisser libre cours à tes fantasmes. Monsieur Muscle t'appartient. Sylvester Stallone est ta chose. Leonardo di Caprio te fait valser sur le Titanic.

De cette vie privée riche en plaisirs, tu glisses vite dans la vie publique. Dans cette planète irréaliste l'écriture a force de loi.

Tu peux t'inventer des milliers d'électeurs, des centaines de milliers de marcheurs.

Tu peux confondre le pouvoir et un jeu vidéo .

Tu te vois conquérant le pouvoir non au bout du fusil, mais au bout de la souris.

Apple et Windows se façonnent à ta guise .

Tu conquiers des Dekons en mégabits. Avec Internet tu rêves éveillée .

Tu définis toi-même les canons de ta puissance. Hollande est ton frère et Fabius ton cousin. Faure a quitté le pouvoir et tu es devenue présidente.

Mais à force de confondre le réel et le virtuel, tu as perdu tes repères. Tout être rêve d'assujettir la réalité à sa volonté mais les sages savent qu'il faut beaucoup d'efforts pour imprimer sa marque dans l'existence.

Tu pleurais cette nuit dans ta couche, une larme coulait sur ta joue, ma pauvre Josépha, le seul ronflement perceptible était celui d'un moustique qui te poursuivait. Ton monde virtuel s'était évanoui.



Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Séjour du Premier ministre à Paris et Bruxelles

Arthème Ahoomey-Zunu au contact de l'UE et des ACP pour parler du Togo

P.7 Pour une génération sans SIDA

L'Afrique doit investir davantage



Arthème Ahoomey-Zunu, Premier Ministre

P.4 Au Togo

La sécurité alimentaire menacée par l'acidité des océans

P.3 Triste constat de la Banque mondiale, 8 mois après le lancement du PNIASA

Besoins grandissants des paysans, argent disponible, mais l'Administration ne suit pas

P.4 Pour la réussite de la mission de la future AGEROUTE

De l'obligation de rigueur et d'une gestion surveillée

** Le directeur général et le personnel à recruter sur appel à candidature.*



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales

- * Politique
- * Economie
- * Société
- * Sport
- * Culture...

- Informations Internationales
- Réflexions...



DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS
DU TOGO (TOGO TELECOM)

Avis d'Appel d'Offres International

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE CINQ (05) PYLÔNES AUTOSTABLES AINSI QUE LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES POUR LES LIAISONS PAR FH
Date de lancement de l'Avis : 27 SEPTEMBRE 2012

Appel d'Offres International N° 0102/TGT/DG/DML/PRMP

La Société des Télécommunications du Togo (TOGO TELECOM) sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes :

Lot 1 : Fourniture et installation de cinq (05) pylônes autostables sur les sites de Ablogamé, Djidjolé, Agou Gare, Amlamé et Amou Oblo.

Lot 2 : Fourniture des équipements et accessoires pour l'installation et la mise en service des liaisons par Faisceaux Hertzien de type PDH dans le cadre du complément du projet 300K.

1. Sont admises à concourir toutes les personnes morales, spécialisées dans le domaine et justifiant de moyens techniques et financiers pour l'exécution du présent appel d'offres (cf. Dossier d'Appel d'Offres).

2. Les exigences en matière de pièces administratives sont :

Pour les entreprises installées dans l'espace UEMOA :

- Carte d'opérateur économique en cours de validité ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- L'original du quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (03) mois ;
- La preuve du paiement de la taxe parafiscale pour les candidats qui ont été attributaires de marchés publics depuis la date d'entrée en vigueur de cette taxe en novembre 2011.

Pour les entreprises non installées dans l'espace UEMOA :

- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou toute pièce en tenant lieu;
- Attestation de non faillite (original) datant de moins de 3 mois.

3. Pour être qualifiés, les candidats devront :

- Produire un extrait du compte de résultats et du bilan des trois (03) dernières années (2009, 2010, 2011);
- Produire au moins une (01) référence technique concernant les marchés similaires antérieurs (copies des attestations de bonne fin d'exécution, pages de garde et de signature).

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

4. L'ensemble des acquisitions est reparti en deux (02) lots : lot 1 et lot 2.

5. Les offres, présentées sous plis fermés, devront être accompagnées d'une garantie de soumission conformément au tableau ci-après:

Lots	Garantie de soumission
Lot 1	6 900 000 FCFA
Lot 2	11 900 000 FCFA

Un candidat peut soumissionner aux deux (02) lots. Il ne peut être attributaire que d'un seul lot.

6. Le délai d'exécution du marché est de trois (03) mois à compter de la notification du marché.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à la Direction Générale de TOGO TELECOM, Porte 004 SPL au rez-de-chaussée ou l'acheter à la Direction Générale de TOGO TELECOM, Porte 007 SPL au rez-de-chaussée, moyennant paiement en espèce d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) FCFA, contre reçu à la caisse régie d'avance de TOGO TELECOM, située au rez de chaussée à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM
Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté
BP : 333 Lomé - Togo
Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01
Télex : 5245 TG
Fax : (228) 22 21 03 73
E-mail : spdgtgt@togotel.net.tg
Site Web: www.togotelecom.tg

8. Les offres, rédigées en langue française doivent être déposées, sous plis fermé, au plus tard le **13 Novembre 2012 à 9H 00 T.U** au Secrétariat Administratif du nouveau siège de TOGO TELECOM, au rez-de-chaussée **porte 12**.

Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

9. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration de la garantie de l'offre.

10. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient assister à l'ouverture des plis le **13 Novembre 2012 à 9H 30mn** dans la Salle de Réunion du rez de chaussée du nouveau siège de TOGO TELECOM.

11. Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disant, et qui satisfait aux conditions de qualifications requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations ou adresser des correspondances à l'attention de :

Attention de : Manfeidjeou BANEZI, Personne Responsable des Marchés de TOGO TELECOM,
Ville : LOME Boîte postale : 333 Pays : TOGO
Numéro de téléphone : +228. 22 53 45 50, 22 34 13 69
Numéro de télécopie : +228.22 21 03 73
Adresse électronique : mbanezi@togotel.net.tg

Le Directeur Général
Pétchétibadi BIKASSAM

Séjour du Premier ministre à Paris et Bruxelles

Ahoomey-Zunu au contact de l'UE et des ACP pour parler du Togo

Sylvestre D.

Depuis le week-end, le Premier ministre togolais Arthème Ahoomey-Zunu est en Europe, précisément à Paris et à Bruxelles. Et ce, selon une confiance, dans le cadre d'une invitation au 12^{ème} Forum économique international sur l'Afrique organisé par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). A Paris, on va parler des « Défis de formation et de création d'emplois pour la jeunesse africaine ». Il se dit même que le locataire de la Primature togolaise va donner un speech sur la problématique. Evidemment, il faudra s'attendre à ce qu'il dise ce qui se fait ou s'est fait au Togo en la matière. Avec le programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE) et le Programme de promotion du volontariat national au Togo (PROVONAT) qui tiennent la vedette au pays de Faure Gnassingbé. Surtout que AIDE a déjà permis de mettre 1.060 jeunes en stage dans 107 entreprises différentes, et que le PROVONAT a fait déployer 700 volontaires en 2011 avec les 500 millions de francs Cfa budgétisés. Par la loi de finances 2012, le PROVONAT va bénéficier de 780 millions de francs Cfa pour déployer 1.000 volontaires. L'expérience est heureuse pour être soulevée.



Arthème Ahoomey-Zunu, Premier Ministre

Mais, en attendant le rendez-vous de ce 4 octobre quelque part dans la capitale française, il est signalé depuis la France que le Premier ministre Arthème Ahoomey-Zunu a mis le cap ce mardi sur Bruxelles, la capitale européenne. On imagine aisément que des entretiens vont se faire avec des personnalités de l'Union européenne. Pour parler sûrement Togo et sa situation politique interprétée selon que l'on est du pouvoir ou de l'opposition. Connaissant l'homme et son verbe, il ne faudra pas s'étonner qu'il fasse valoir son trophée : l'accord du 13 septembre 2012. Avant lui, tous les essais pour décrocher la limitation –

souhaitée outre mesure par les chancelleries occidentales au nom du principe démocratique – a échoué. Mais depuis lors, les parties qui avaient répondu à l'invitation de dialogue d'Ahoomey-Zunu « ont réaffirmé les conclusions du CPDC rénové stipulant, entre autres, que le Président de la République est élu au suffrage universel direct et secret pour un mandat de cinq ans. Il est rééligible une seule fois ». Face à l'absence d'un consensus pour changer le découpage électoral consensuel issu de l'Accord politique global du 20 août 2006, la loi organique du 6 juillet 2012 fixant le nombre de députés à l'Assemblée

nationale à 91 ne trouvera plus d'application. En lieu et place, au regard de la particularité de la Commune de Lomé et de son hinterland qu'est la préfecture du Golfe, il est proposé la création d'une circonscription électorale unique du Grand Lomé, comprenant la Commune de Lomé et la préfecture du Golfe, avec deux sièges supplémentaires. Du coup, le nombre de députés à la prochaine législature sera porté à 83.

Dans les milieux diplomatiques, on apprécie déjà cette limitation de mandat. Car il vaut mieux l'accepter quand on sait d'où vient le pays. Après quoi, on cherchera davantage. C'est ça la realpolitik. Tant pis aux contestataires qui ne montrent finalement pas la voie qu'ils empruntent.

Et aux dernières nouvelles, Arthème Ahoomey-Zunu devrait rencontrer les porte-voix du Groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) dont le siège se trouve aussi à Bruxelles. Dans la tradition diplomatique, les ACP font un travail de lobbying et de plaidoyer en faveur des pays membres. La vertu du dialogue sera donc vendue. Ça peut toujours payer dans l'accompagnement des partenaires à l'actuel processus devant aboutir aux élections législatives.

VERBATIM Par Eric J.

Faure Gnassingbé, le diplomate

Il est revenu au bercail dimanche après sa participation à l'importante Assemblée des Nations Unies, la 67^{ème} du genre, où plusieurs sujets liés à l'évolution du monde ont été évoqués, discutés, analysés et traités, à divers degrés bien sûr. Le Président Faure Gnassingbé, puisqu'il s'agit de lui, a eu d'intenses activités diplomatiques dans le pays de Barack Obama. Il a reçu plusieurs personnalités et a été reçu lui-même par d'autres pour des discussions bilatérales et multilatérales. Naturellement, la presse togolaise en a parlé en long et en large.

Pour les gens de la presse, ce déplacement du Chef de l'Etat a une connotation politique. Cela va s'en dire, puisque, parmi les personnalités ayant conféré avec lui se trouve un certain François Hollande, le Président français. Faure Gnassingbé a rencontré également le Secrétaire général de l'Onu, M. Ban Ki-Moon, le président américain, Barack Obama, les présidents serbe, Tomislav Nikolic, bissau-guinéen Theodoro Obiang N'guéma, capverdien, Jorge Carlos Fonseca, le nouveau Premier ministre éthiopien Hailemariam Desalegn, le sous-secrétaire d'Etat britannique chargé de l'Afrique, Mark Simmonds, le haut commissaire des nations unies aux droits de l'Homme, Mme Pillay Navanethem...

Toutes ces personnalités ayant été en contact avec le Président de la République n'ont pas autant intéressé les Togolais. Car, d'une manière générale, elles n'interviennent pas aussi implicitement dans la politique nationale togolaise. Par contre, l'entretien avec le Chef d'Etat français a mobilisé des énergies et des commentaires les uns aussi virulents que les autres. Le fait est que, dès son élection à la tête de l'Etat français, ils étaient nombreux ceux qui avaient prédit la fin du pouvoir de Faure Gnassingbé qui, selon ses détracteurs a le soutien de la droite française, particulièrement l'appui de Nicolas Sarkozy. Il était même dit que Hollande ne peut jamais rencontrer Faure Gnassingbé et que ses efforts pour que cela se produise étaient vains. Et la rumeur selon laquelle Faure a envoyé des émissaires à l'Elysée pour préparer une rencontre Hollande-Faure a été vouée à l'échec. On a fait également fait croire aux Togolais que M. Hollande a donné tout son soutien à l'opposition togolaise et que la sensibilité présidentielle est totalement vomie par Paris.

Pendant tout ce temps, le pouvoir de Lomé n'a jamais réagi à ses intoxications. Et c'est donc à la surprise générale que l'on a appris que Faure Gnassingbé et François Hollande se sont rencontrés à New York en marge de l'Assemblée des Nations Unies. On a vu un président français souriant, heureux d'ailleurs de rencontrer son homologue togolais. Les images envoyées sur la toile en disent long.

En tout état de cause, Faure Gnassingbé a rencontré François Hollande dans un cadre purement formelle pour discuter des relations entre la France et le Togo. Cela devrait reconforter les Togolais qui, malgré tout, tirent le diable par la queue dans cette conjoncture internationale. Au lieu de la condamner, faudrait mieux apprécier à sa juste valeur, cette diplomatie du Chef de l'Etat qui est tout à l'avantage du peuple togolais.

Triste constat de la Banque mondiale, 8 mois après le lancement du PNIASA

Besoins grandissants des paysans, argent disponible, mais l'Administration ne suit pas

Cela ressemble à la récurrente problématique du chantier des réformes au Togo. Pendant que le sommet s'active pour arracher le soutien des bailleurs de fonds, des commis de l'Administration, précisément des ministères concernés, se refusent d'agir pour soulager les pauvres populations. Des fois, il suffit juste d'une signature pour changer le monde du Togolais lambda, mais... Pour tous ceux qui ont écouté Christian Berger qui a conduit la toute dernière Mission de la Banque mondiale, on doit comprendre que l'institution financière et d'assistance technique est en colère. Les besoins des paysans sont là, réels et visibles. L'argent du financement est disponible. Seulement, les gens ne veulent pas travailler pour faire avancer le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA). Tenez ! Les supports de communications (affiches, dépliants,...), qui ont coûté cher à l'impression, dorment dans les tiroirs du ministère. Les sketches et émissions radiophoniques déjà enregistrés sont volontairement ignorés. L'anecdote raconte même qu'on a dû désespérément chercher la brochure technique en livrets, avant de la trouver sous la table de

quelqu'un. Tout ceci, huit mois après le lancement officiel du PNIASA le 9 février 2012. Pourtant, le mot de passe du Programme demeure «L'agriculture, notre avenir». Et à la page 2 de la brochure technique, ces mots du président Faure Gnassingbé : « nous ne pouvons pas relancer l'économie togolaise si nous ne relançons pas l'agriculture togolaise ». Alors, « oui, les résultats atteints après une année de PNIASA sont en deçà des attentes, et aucune circonstance ne peut expliquer cette baisse de performance », selon les mots du ministre de l'Agriculture, Ouro Koura Agadazi. D'où l'obligation de sanctions à instaurer. Il faut déjà asseoir le volet communication de la chose, mais quand on apprend que ça traîne au Togo alors que, au Bénin à côté, les mêmes termes de référence ont fait recruter quelqu'un qui est en fonction depuis huit mois. C'est ce qu'a soufflé à L'UNION un cadre du ministère. Pauvre Togo !

La Mission de Christian Berger a dû constater que, depuis le 9 février 2012, aucune action de communication n'a été entreprise, notamment en direction des bénéficiaires directs des trois composantes du PNIASA. Depuis 2011, les films, brochures techniques, dépliants informatifs,



Christian Berger, Expert de la Banque Mondiale

posters, logo, affiches ne sont pas valorisés. Ce qui met en berne la compréhension du Programme par ses bénéficiaires qui doivent véritablement participer à sa mise en œuvre. C'est à croire que les gens méconnaissent toute l'importance de la communication dans l'atteinte des objectifs fixés. Finalement, pendant que le ministère veut faire endosser toutes ces tâches à la cellule de communication de son Secrétariat général, non encore opérationnelle, on apprend que la Mission a priorisé

des actions à mettre en œuvre avant la prochaine supervision : recrutement d'un Consultant en communication pour le PASA, d'un autre Consultant pour le PADAT, la finalisation du processus de recrutement du spécialiste en communication pour le PPAAO, l'élaboration de plans de communication, le développement de relations avec les médias, la mise en place du site internet du PNIASA, et la valorisation systématique des supports de communication existants.

Naturellement, le cabinet du ministre Agadazi a pris l'engagement de changer la donne. Du moins, faire mieux avant le prochain retour de la mission dans six mois. Pour l'heure, près de neuf mois après la mise en vigueur du Projet, il est au regret de constater que plusieurs objectifs opérationnels n'ont pas encore été atteints. Le taux d'exécution financière du Projet d'appui au secteur agricole (PASA) n'est actuellement que de 8,2%. Le tableau des résultats est encore à la phase des références. Le PASA est en retard de presque une année.

La sous-composante «Cultures vivrières» ne connaît pas encore des activités concrètes. La même source attribue cette situation à la lenteur dans la passation des marchés pour l'appui aux entreprises de services et d'organisations de producteurs. On s'inquiète de l'éventualité que le cofinancement du Projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT) par la Banque ouest africaine de développement (BOAD) et la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (BIDC) ne puisse être mobilisé à temps pour faire bénéficier les petites entreprises créées par le PASA, en infrastructures (hangars et

magasins) prévues dans le montage des projets. Le fonds compétitif pour la campagne 2012/2013 a aussi accusé un retard dans sa mise en place, alors qu'il faut respecter le calendrier de la culture des céréales. Aucune action de promotion des produits vivriers n'a démarré, par faute d'organisation suffisante du ministère de l'Agriculture.

Dans les cultures d'exportation, il se dit que l'impact du PASA sur les filières traditionnelles d'exportation n'est pas perceptible par les paysans bénéficiaires. Pour le coton, les actions du PASA sont aujourd'hui conditionnées par l'existence des nouveaux organes de gestion de la Fédération Nationale des Groupements des Producteurs du Coton (FNGPC), d'ici à la fin d'année 2012 si l'on s'en tient à la prévision du ministre Ouro Koura Agadazi au moment d'annoncer la dissolution du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance de cette Fédération. La situation est chaotique depuis la mise en détention provisoire du président de la FNGPC, Baba Djabakatié. Un retard est noté dans la négociation du contrat pour le renforcement des capacités de la FNGPC.

Pour le café/cacao, quelque chose a néanmoins bougé. L'appui

suite à la page 4

Au Togo

La sécurité alimentaire menacée par l'acidité des océans

Jean Afolabi

Les Etats insulaires sont particulièrement touchés par l'accroissement de l'acidité des océans. Dans le top cinq des nations les plus vulnérables figurent les Comores, mais aussi le Togo et l'Erythrée, d'après le dernier rapport d'Oceana cité par l'agence Ecofin. Les autres Etats insulaires sont les îles Cook et Kiribati. L'acidité des océans s'accroît au fur et à mesure de leur absorption du dioxyde de carbone et des gaz à effet de serre. Ils absorbent près de 25% des émissions de CO2 rejetées dans l'atmosphère. Depuis la révolution industrielle, l'acidité aurait progressé de 30%.

En fait, la particularité du Togo, c'est que ses eaux ne sont pas potentiellement poissonneuses. Les seules variétés qu'on rencontre souvent ici sont les anchois et quelques poissons migrants. Cela est lié à des courants d'eau qui se rencontrent au niveau du Togo. "C'est pour cela que nous n'avons pas souvent de ces bateaux de pêche illicites sur nos côtes. Sauf quelques pêcheurs traditionnels qui



Une vue partielle du port de pêche de Lomé

arrivent du Ghana", explique Dr Domtani Ali, directeur des Pêches et de l'aquaculture. Le pays ne produit qu'environ 25.000 tonnes de produits de mer par ans, contre 70.000 à 80.000 tonnes consommées.

Les nations qui dépendent largement des fruits de mer et des poissons comme source de protéines dans leur régime alimentaire pourraient donc se voir confrontées à une insécurité alimentaire accrue, les coquillages tels que les huîtres, les moules et les palourdes étant particulièrement

vulnérables à ces impacts du changement climatique sur les océans, selon le rapport. "La plupart des nations qui souffriront le plus ne sont pas vraiment responsables du changement climatique", indique l'auteur de l'étude, le scientifique marin Matthew Huelsenbeck, ajoutant que celles les plus touchées dépendent des artisans pêcheurs qui ne sont pas équipés pour capturer les poissons qui fuient le changement climatique en se repliant dans les eaux plus profondes, plus froides et plus distantes.

Besoins de liquidités bancaires

Les établissements du Togo reçoivent 29,7 milliards en une semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de

d'un montant de 29,700 milliards de francs Cfa dans le circuit bancaire togolais. Ce montant fait partie d'un

africaine (Umoa). L'opération arrive à échéance le 1er octobre 2012.

En tout, 33 établissements de crédit provenant des huit places de l'Umoa ont participé à cette opération. Ceux du Bénin se sont adjugé la plus grosse part, à 128,800 milliards de francs, suivis des établissements du Burkina Faso et du Mali avec respectivement 75,558 milliards et 56,500 milliards de francs. Ceux de la Côte d'Ivoire s'en sont sortis avec 40,386 milliards et ceux du Sénégal avec 31,008 milliards de francs. Le Niger et la Guinée-Bissau s'en sont, eux, sortis avec respectivement 21,850 milliards et 9,362 milliards de francs.

Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 3,0008% et 3,0620%. Quant au taux maximum proposé, il s'est situé à 3,2500%.



Siège de BIA-TOGO à Lomé

l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 25 septembre 2012, à une injection de liquidités

total de 393,164 milliards de francs injectés dans l'ensemble des huit pays de l'Union monétaire ouest

Grâce à une bonne campagne agricole 2012-2013

La croissance attendue à 5,3% à fin 2012 dans l'Uemoa

Le conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), réuni le 28 septembre à Cotonou, au Bénin, a relevé avec satisfaction la décélération des tensions inflationnistes, grâce aux efforts déployés par les Etats membres pour lutter contre la vie chère et à la baisse des prix des carburants dans certains Etats. Le taux d'inflation est ressorti à 1,5% en glissement annuel à fin juin contre 2,5% à fin mars 2012. Les Ministres ont noté le bon déroulement de la campagne

agricole 2012/2013 qui conforte les perspectives de redressement de la croissance économique de l'Union, qui atteindrait 5,3% en terme réel, en 2012 contre 0,6% en 2011.

Le Conseil s'est cependant préoccupé des évolutions défavorables de la conjoncture internationale qui pourraient affecter les performances de l'Union. Celles-ci se ressentiront également de la persistance de la situation sécuritaire dans certains Etats membres. Pour consolider la croissance économique dans l'Union, les ministres ont mis

l'accent sur la poursuite des réformes structurelles de manière à créer les conditions de mobilisation des ressources internes et externes, en vue de leur allocation au profit des investissements propres à accroître et diversifier la production.

Dans le cadre de l'exécution des réformes visant l'approfondissement du secteur financier, le Conseil a adopté le projet de loi uniforme relative au traitement des comptes dormants dans les livres des organismes financiers des Etats membres de l'Union.

Pour la réussite de la mission de la future AGEROUTE

De l'obligation de rigueur et d'une gestion surveillée

* Le directeur général et le personnel à recruter sur appel à candidature.

Alors que l'autorité se prépare à prendre un décret instituant désormais une Agence de gestion des travaux d'infrastructures routières (Ageroute-Togo), il est indiqué officiellement – pour une question de rigueur, d'efficacité de gestion sous surveillance – que les activités de la future structure seront définies par une lettre de mission et un contrat de performances arrêtés par le ministère en charge des infrastructures routières. La lettre de mission et le contrat de performance définiront les orientations et stratégies, les objectifs assignés à l'agence, et préciseront les indicateurs de performance attendus en termes d'amélioration du niveau de service du réseau routier.

La lettre de mission et le contrat de performance, ainsi que l'état de mise en œuvre des programmes annuel et pluriannuel des projets d'infrastructures routières constitueront la base principale pour l'évaluation des performances de l'agence et de son directeur général. Le processus interne de prise de décision, d'administration et de gestion des ressources est défini dans un manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable, approuvé par le conseil d'administration.

L'Ageroute sera administrée par un directeur général, recruté sur une procédure d'appel à candidature, pour un mandat de 3 ans renouvelable une seule fois. Il peut être démis de ses fonctions par le conseil d'administration et le conseil de surveillance qui sont les organes supérieurs. Le directeur général de l'agence signe un contrat de performance avec le conseil d'administration en fonction duquel sa gestion est évaluée et sanctionnée. Cette évaluation annuelle est confiée à un cabinet indépendant sélectionné sur appel à concurrence.

Au-delà du directeur général, tout le personnel de l'agence sera recruté par appel à compétition, pour assurer le secrétariat et des unités administratives et techniques. Le



Une route nouvellement construite

personnel sera régi par le Code du travail. Toutefois, les agents de l'Etat, en détachement ou en suspension d'engagement, relèveront de leur statut ou de leur régime d'origine. L'Ageroute peut affecter du personnel à des tâches de liaison ou de suivi de ses missions auprès des services du ministère de tutelle et des autres structures de l'Etat. La grille de rémunération du personnel ainsi que les attributions de primes ou de gratification sont approuvées par le conseil d'administration sur proposition du directeur général de l'agence. Les attributions de primes ou de gratifications sont liées à la réalisation de performances prédéfinies. En tout état de cause, le total des primes et gratifications versées ne doit en aucun cas excéder le taux de 25 pour cent du total des salaires bruts.

Les ressources de l'Ageroute seront constituées d'une dotation budgétaire globale annuelle allouées par l'Etat en fonction des objectifs prioritaires du gouvernement en matière d'exécution des projets d'infrastructures routières. Elles proviendront également de la Société autonome de financement de l'entretien routier (Safer) pour le financement du programme annuel d'entretien des infrastructures. Cela peut aussi être des fonds mis à disposition par les partenaires techniques et financiers au

développement en vertu des conventions et accords conclus avec le gouvernement. Ou encore de produits de rémunérations versées par les bénéficiaires, en contrepartie des services fournis par l'agence ; ou des subventions, dons, legs, ou libéralités faits par un Etat, des collectivités locales ou par tout autre organisme national ou international, conformément à la réglementation en vigueur.

Pour la gestion de ces fonds, le ministère de tutelle veille à ce que les activités de l'agence s'inscrivent dans le cadre des objectifs fixés par le gouvernement. Il peut de ce fait « annuler ou suspendre l'exécution de toute décision du conseil d'administration s'il les juge contraires à l'objet de l'agence », affirme-t-on. Sous l'œil vigilant du conseil de surveillance. Plus sérieusement, « il est formellement interdit à la direction générale de l'agence de contracter des emprunts ou des découverts bancaires sans autorisation conjointe du conseil d'administration et du conseil de surveillance ». Les comptes seront auscultés à la loupe par un commissaire, aux fins d'en certifier la régularité et la sincérité des états financiers. A ceci s'ajoute un contrôle interne assuré par un service d'audit interne. Au finish, c'est la Cour des comptes qui vient fourrer son nez dans les comptes de l'Ageroute.

Triste constat de la Banque mondiale, 8 mois après le lancement du PNIASA

Besoins grandissants des paysans, argent disponible, mais l'Administration ne suit pas

suite de la page 3

du PASA a permis d'avancer dans la mise en œuvre en place du cadre institutionnel nécessaire et le déclenchement de quelques actions d'accompagnement, même s'il est trop tôt pour sentir un impact sur le niveau de production et de commercialisation du café/cacao. L'Unité technique café-cacao (UTCC), créée le 4 août 2008, a été dotée d'une autonomie de gestion au sein de l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT) en juillet dernier. Le protocole d'accord pour appuyer l'évolution du Comité de coordination pour la filière café-

cacao (CCFCC) vers une interprofession est attendu pour la fin 2013. Le chemin se balise pour l'assistance technique pour le recensement des producteurs.

En rappel, le PNIASA est la déclinaison d'un plan quinquennal national de développement agricole sur la période 2011-2016. D'une valeur de 112,5 millions de dollars US, soit environ 55 milliards de francs Cfa. Le Gouvernement togolais a élaboré trois premiers projets pour opérationnaliser le PNIASA : Projet d'appui au développement agricole (PADAT), Projet d'appui au secteur agricole (PASA) et Programme de

productivité agricole en Afrique de l'ouest - Projet Togo (PPAAO-Togo ou WAAPP-Togo). Ces trois projets sont appuyés techniquement et financièrement par quatre partenaires : la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la BOAD et la BIDC. Deux fonds mondiaux soutiennent le PNIASA en confiant leurs financements à la Banque mondiale et au FIDA : Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) et Programme mondial de réponse à la crise alimentaire (GFRP).

Immigration/Loterie visa

La dernière chance à saisir

Dans un contexte de chômage structurel et au moment où la délivrance des visas ordinaires se fait de manière parcimonieuse au niveau de presque toutes les ambassades occidentales, la loterie américaine de visas est comme du pain béni pour bon nombre de jeunes togolais qui ne se privent pas de tenter leur chance.

Etonam Sossou

Bientôt le lancement de la loterie de visas américains. Et, cela va encore mettre la puce à l'oreille des plus dubitatifs. «J'avais l'habitude de passer devant les cyber café de certains coins de la ville pour inscrire ceux qui veulent tenter leur chance à la loterie américaine de visas. Mais je n'avais jamais franchi le pas pour me faire inscrire. En octobre 2010, en écoutant l'interview de l'ambassadeur des Etats-Unis sur une radio de la place, cela m'a davantage convaincu de venir tenter ma chance», atteste, un jeune de 20 ans au look de rappeur américain qui va remplir cette année pour la troisième fois consécutive le formulaire d'inscription à la loterie.

Les jeunes en majorité, saluent l'initiative de la mise en place de cette loterie de visas américains. Pour une jeunesse africaine qui, pour

rejoindre l'Eldorado européen, a payé un lourd tribut dans la mer en empruntant des pirogues de fortune ces dernières années, une telle initiative est forcément bien perçue. Et elle est gratuite en plus. «De nos jours, le visa est tellement difficile à obtenir dans les ambassades occidentales. Cette initiative des Américains est une bonne chose pour les jeunes africains dont une partie est morte dans l'océan. Ce que nous voulons, c'est que les autres occidentaux copient l'exemple des Usa», lance Clémentine, la quarantaine et qui rêve de gagner à la loterie. Embouchant la même trompette, Josué Awou, la trentaine passée et qui se définit comme un «businessman», pense que la loterie de visas américains est un espoir pour les petits ouvriers qui ne peuvent pas avoir de visas ordinaires. «Car avoir un visa



aujourd'hui demande beaucoup d'argent. C'est la croix et la bannière. Et comme ce sont les Américains, nous espérons'. 'C'est une excellente idée. Et aussi bien le gouvernement américain que les émigrés y gagnent. Car tout le

monde connaît le dynamisme dont sont porteurs les émigrés. En même temps, le gouvernement des Etats-Unis aura une main d'œuvre qualifiée à bon marché pour relancer son économie», souligne M. Awou. Avant de faire remarquer que la plupart de ceux qui désertent le pays, ont au minimum le Bac2, sans compter tous les surdiplômés au chômage ou les actifs aguerris qui s'en vont.

Cependant, un jeune rencontré

dans un cyber et qui était venu prendre des informations, ne croit pas à cette loterie de visas américains. «C'est du marketing simplement. En plus, je n'ai pas de chance pour gagner à la loterie», dit-il. Et notre interlocuteur qui a préféré taire son nom, de confier qu'il a un grand frère qui est aux Usa depuis douze ans, mais qui n'est jamais revenu. «Avant, il appelait, mais maintenant il n'appelle plus. Pourtant, il a des papiers légaux. S'il n'est pas revenu jusqu'à maintenant, à mon avis c'est qu'il lui manque de moyens financiers», déclare-t-il en s'élançant sur son scooter.

En tout état de cause, ce qui est manifeste, c'est la forte envie d'émigrer aux Etats-Unis de ces jeunes au chômage qui sont des étudiants et des travailleurs désabusés. Tous évoquent des raisons économiques pour justifier leur obsédante envie de s'expatrier, en abandonnant parents, famille et amis derrière eux. «Je veux partir pour gagner de l'argent et revenir investir dans mon pays. Je n'ai nullement envie de rester

éternellement en dehors de mon pays. J'ai de la famille et j'arrive difficilement à la satisfaire. Car ici, les temps sont durs et il n'y a d'espoir que cela change de sitôt», soutient ce potentiel candidat à la loterie sous couvert de l'anonymat. En attendant de voir son rêve d'avoir le statut de résident légal au pays d'Obama se réaliser, notre interlocuteur continue à gagner son pain quotidien en tant que commerçant ambulancier.

De l'avis de Julien, qui veut tenter sa sixième chance cette année à la loterie de visas américains, «devenir commerçant est la seule perspective de travail qui s'offre à la jeunesse. Mais si tout le monde vend, qui va acheter?», s'interroge-t-il. Le sort de Julien ressemble à celui de milliers de jeunes togolais sur qui la famille a placé beaucoup d'espoir, mais qui, conjecture difficile oblige, n'arrivent pas à réaliser ces attentes. «Tout le monde veut rester dans son pays et s'y réaliser. On n'émigre pas par plaisir. Mais, on y est contraint. Car chez nous, il n'y a pas de boulot», peste-t-il.

Pour une génération sans SIDA

L'Afrique doit investir dduavantage

Aujourd'hui, le VIH et le SIDA pédiatriques sont en passe d'appartenir au passé presque partout dans le monde. Partout, sauf en Afrique et dans quelques autres régions qui n'ont pu bénéficier d'une décennie de progrès réalisés dans l'utilisation de médicaments antirétroviraux pour empêcher la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Et, neuf femmes enceintes séropositives sur dix vivent en Afrique ; idem pour neuf enfants séropositifs sur dix. Un millier de bébés naissent chaque jour sur le continent africain avec le VIH. La majorité d'entre eux ne recevront aucun traitement. Faute de soins, 50% d'entre eux mourront avant leur deuxième anniversaire.

La mort tragique de ces enfants devrait nous scandaliser tous, d'autant plus que ces décès pourraient être évités. «Nous avons

les moyens de prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant partout dans le monde et le moment est venu de nous en servir pour sauver des centaines de milliers de vies en Afrique. Le moment est venu de reconnaître que puisque nous pouvons quasiment éliminer le VIH et le SIDA pédiatriques, nous devons le faire» ont déclaré Desmond Tutu et Antony Lake.

Ce n'est pas une question de connaissances : au cours des dix dernières années, nous avons appris beaucoup sur le mécanisme de la prévention de la transmission materno-fœtale, le fait d'empêcher le virus de passer de la mère à l'enfant. C'est maintenant une question de priorités et de volonté politique.

Pour l'unicef, il faut que les gouvernements africains

s'engagent systématiquement à inclure dans leurs budgets de santé publique des fonds consacrés à la prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant. Seuls cinq des 53 pays africains ont tenu les promesses faites lors de la Déclaration d'Abuja, par laquelle ils s'engageaient à allouer au moins 15 % de leur budget annuel aux soins de santé. Et ils sont très peu nombreux à consacrer des fonds au VIH et au SIDA pédiatriques.

Certains pays cependant prennent des mesures. Le Kenya, par exemple, s'est fixé un objectif ambitieux : faire passer les infections pédiatriques au VIH de 27% à 8 % d'ici à 2013.

Une génération libérée du VIH et du SIDA, c'est également un impératif mondial, qui exige un engagement renouvelé de la part des bailleurs de fonds, des institutions internationales, de la société civile et du secteur privé.

Il faut se focaliser davantage sur une transposition à plus grande échelle des solutions efficaces – et accroître les investissements dans ce domaine – afin que les centres de santé disposent de suffisamment de personnel et de matériel et qu'un plus grand nombre de femmes et de nouveau-nés bénéficient d'un dépistage précoce et d'un traitement antirétroviral suffisamment tôt pour empêcher la transmission du virus. Des fonds supplémentaires sont aussi nécessaires pour élargir l'accès aux soins, aux traitements et à une prise en charge de qualité pour les femmes et les enfants séropositifs. Et il ne fait aucun doute que nous devons investir dans des moyens innovants pour atteindre les femmes et les familles les plus pauvres et les plus vulnérables.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°196 DE LOTO KADOO DU 21 SEPTEMBRE 2012

Le tirage de LOTO KADOO auquel nous assistons ce 28 septembre 2012, porte le N°197

Divers lots ont été remportés dans tout le pays, par les fidèles parieurs de la LONATO, lors du tirage N°196 de Loto Kadoo.

C'est surtout à LOME, que des gros lots ont été répertoriés lors du dernier tirage de Loto Kadoo. En effet, les points de vente 6420, 7125 et 7829 ont recensé un lot de 500.000F CFA et deux lots de 750.000F CFA.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS!!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°197 de Loto Kadoo du Vendredi 28 Septembre 2012

Numéro de base

57

16

85

74

62

Numéros bonus

11

64

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 607 de Lotto Diamant du lundi 1er Octobre 2012

Numéro de base

11

28

38

52

14